

F046 Amélioration de la diffusion et valorisation de données dans un objectif d'intérêt général

Réalisation

Périmètre
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
Exigence
Exigence 3 : Anticiper les évolutions de vi(II)e
Objectifs
<p>Sous l'influence du mouvement de l'ouverture des données (open data) et de la capacité des outils numériques à traiter des données en volume (big data), le cadre réglementaire national évolue et pousse à plus de transparence de la vie publique et au développement économique basé sur la libération des données publiques.</p> <p>Dans ce cadre, il est nécessaire de produire, diffuser et valoriser dans l'intérêt général des données actualisées, fiables, normalisées, compatibles avec le règlement général sur la protection des données (RGPD). Un dispositif de gouvernance doit permettre de fixer les règles et les rôles/responsabilités des différents acteurs concernés.</p>
Description de l'action
<p>L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est un grand producteur de données avec une volonté de les mettre en valeur. Sont également présents sur le territoire de nombreux autres producteurs (notamment : gestionnaires-exploitants réseaux énergie, eau, transports, déchets) ainsi que des ré-utilisateurs potentiels de données en format ouvert (par exemple : jeunes entreprises du numérique développant des applications).</p> <p>Pour cela il convient d'élaborer un modèle de confiance dans la qualité des données et de leurs usages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réunir l'ensemble des partenaires/producteurs de données sur le territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre ; • identifier les chantiers prioritaires du territoire impliquant un partage de données entre les partenaires ; • définir les règles d'une gouvernance partenariale de la donnée territoriale, respectueuse des contraintes réglementaires et des modèles économiques de chaque acteur ; • expérimenter de nouvelles approches autour de la donnée, par exemple selon le principe du « self data » défini comme la production, l'exploitation et le partage de données par les individus ou collectifs (entreprises, services publics, associations), sous leur contrôle et à leurs propres fins. <p><u>Les actions à mener sont les suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • constituer une plateforme d'échanges et de dialogue entre les différents producteurs de données sous l'égide de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, outil indispensable pour faire vivre cette gouvernance des données ; • définir les chantiers prioritaires, les jeux de données les plus pertinents pouvant faire l'objet d'un partage et d'un enrichissement mutuel entre partenaires (par exemple sur le champ de la mobilité ou de l'environnement, quartiers de rénovation urbaine) ; • instaurer un cadre pérenne à la gouvernance de la donnée territoriale multipartenaire, en prenant en compte les aspects juridiques (conventions, partenariats) et opérationnels (création d'une régie publique territoriale de la donnée conçue comme l'ensemble des outils mobilisables pour collecter, analyser, héberger et mettre en commun les données territoriales, et construire une infrastructure civique de la donnée en bien commun.)
Pilotage
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
Compétence : chaque acteur producteur de données
Partenaires
<p>L'Institut Paris Région, Atelier parisien d'urbanisme Etat Métropole du Grand Paris Région Ile-De-France Autres collectivités territoriale intéressées Opérateurs producteurs de données d'intérêt général : délégataires et exploitants de réseaux et services urbains</p>

Ré-utilisateurs potentiels des données : universitaires, laboratoires de recherche, jeunes entreprises du numérique, développeurs d'applications

Temporalité

Court terme

Actions en lien

Toutes les actions du projet de territoire utilisant l'outil numérique